

**MS DÉTAIL DE IKO****SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE**

NOMS DU PRODUIT	MS Détail de IKO
DÉNOMINATION COMMERCIALE	Membrane liquide pour zones de détails
NUMÉRO DU PRODUIT	1850079
FAMILLE CHIMIQUE	Mélange
UTILISATION DU PRODUIT	Enduit liquide imperméabilisant
FABRICANT/FOURNISSEUR	Les Industries IKO ltée 71 Orenda Road Brampton (Ontario) L6W 1V8
SITE WEB	<a href="http://www.iko.com">www.iko.com</a>
TÉLÉPHONE D'URGENCE	CANUTEC: 1-613-996-6666 (information 24 heures seulement)

**SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS**

## CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

MOT-INDICATEUR

DANGER

SYMBOLE(S)



CLASSIFICATION

Carcinogénicité – Catégorie 1A  
Irritation oculaire – Catégorie 2A  
Mutagénicité des cellules germinales – Catégorie 2  
Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1B  
Sensibilisant cutané – Catégorie 1

MENTIONS DE DANGER

H317 Peut causer une réaction allergique cutanée.  
H319 Cause une irritation oculaire grave.  
H341 Susceptible de provoquer des anomalies génétiques.  
H360 Peut diminuer la fécondité ou nuire au fœtus.

MISES EN GARDE

P201 Se procurer des instructions spéciales avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.  
P261 Éviter d'inhalier la poussière/les émanations//les brouillards/les vapeurs/les pulvérisations.  
P264 Se laver à fond après la manutention.

**MS DÉTAIL DE IKO**

P272 Ne pas permettre les vêtements contaminés à l'extérieur du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection oculaire et une protection du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver la zone touchée à grande eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si possible et continuer à rincer.

P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée, obtenir de l'aide médicale.

P321 Traitement particulier (consulter la Section 4 – Premiers soins, de la présente fiche).

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, obtenir des soins médicaux.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste, obtenir des soins médicaux.

P362+P364 Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

P405 Entreposer sous clé.

P501 Éliminer le contenu/le contenant dans une installation approuvée pour l'élimination des déchets.

NFPA Information non disponible.

SIMD Information non disponible.

**SECTION 3 – COMPOSITION CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LES COMPOSANTS**

NOM DU PRODUIT CHIMIQUE DANGEREUX	% (w/w)	NUMÉRO CAS
Composants non dangereux et autres sous la limite à déclarer	> 92	Sans objet
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylénediamine	1-3	1760-24-3
Dioxyde de titane	0,5-3	13463-67-7
Dibuthylétain diacétyldiacétonate	0,1-1	22673-19-4
Silice cristalline (quartz)	0,1-1	14808-60-7
Noir de carbone	0,1-1	1333-86-4

**SECTION 4 – PREMIERS SOINS**

INHALATION Si des symptômes se développent, amener la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'aide médicale.

INGESTION Normalement, l'ingestion du produit est peu probable. Se rincer la bouche puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Obtenir de l'aide médicale si nécessaire. En cas de vomissements, s'assurer que la tête est plus basse que le reste du corps afin d'empêcher le vomi de pénétrer dans les poumons. Obtenir de l'aide médicale. Ne

**MS DÉTAIL DE IKO**

jamais rien donner quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. En cas de perte de conscience, placer la personne en position latérale de sécurité et obtenir immédiatement de l'aide médicale. Maintenir les voies respiratoires ouvertes. Desserrer tout article vestimentaire tel que col, cravate, ceinture ou ceinturon.

CONTACT CUTANÉ	Laver la zone touchée avec de l'eau et du savon. Obtenir de l'aide médicale si une irritation se développe et persiste. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
CONTACT OCULAIRE	Ne pas se frotter les yeux. Rincer immédiatement les yeux à grande eau froide pendant 15 minutes au moins. Retirer les lentilles de contact si possible. Si une irritation se développe et persiste, obtenir de l'aide médicale. Tenir les paupières écartées avec les doigts pour bien irriguer les yeux.
SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES	Consulter la Section 11, Renseignements sur la toxicité, pour plus d'information.
SOINS MÉDICAUX	Si l'on ressent des malaises, obtenir de l'aide médicale. Si possible, montrer la présente fiche de données de sécurité au médecin soignant. Ce produit ne comporte aucun risque requérant des mesures spéciales de premiers soins.

**SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**

AGENTS EXTINCTEURS	Ce produit est ininflammable. Utiliser un agent qui convient à l'extinction d'un incendie périphérique. Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard, de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre extinctrice. Ne pas utiliser de jet d'eau comme agent extincteur, car ceci favorise la propagation du feu.
LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Déplacer les contenants de la zone d'incendie à condition que ceci soit possible sans risque. Évacuer la zone et combattre l'incendie à distance sécuritaire. Refroidir les contenants fermés exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Le matériau peut être glissant s'il est mouillé. Le matériau peut brûler, mais ne pas s'enflammer aisément. Un incendie peut provoquer la formation de gaz nocifs pour la santé. Le produit n'est pas sensible aux impacts mécaniques. Le produit n'est pas sensible aux décharges d'électricité statique.
INFLAMMABILITÉ	Information non disponible.
PROPRIÉTÉS :	
POINT D'ÉCLAIR	Information non disponible.
ZONE D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR	Information non disponible.
TEMPÉRATURE D'AUTO- INFLAMMATION	> 200°C (> 392°F)



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1253

### MS DÉTAIL DE IKO

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE POUR LES POMPIERS Les pompiers doivent être équipés d'une tenue d'intervention appropriée et d'un appareil respiratoire autonome (ARA) avec masque complet et fonctionnant en mode pression positive.

#### SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**PRÉCAUTIONS PERSONNELLES, MESURES DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE** Porter la tenue de protection individuelle décrite à la Section 8, Contrôle de l'exposition et protection personnelle. Éliminer toutes les sources d'inflammabilité. Ventiler la zone si les travaux sont exécutés à l'intérieur.

**PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES** Ne pas rejeter dans les drains/les égouts/les eaux souterraines.

**GESTION DES DÉVERSEMENTS** Ramasser le produit déversé, nettoyer la surface de la zone affectée et placer le produit ramassé dans un contenant approprié en vue de son élimination. Éliminer le matériau absorbé conformément aux règlements en vigueur. Nettoyer à fond la surface afin d'en retirer tout contaminant résiduel et rincer la zone à l'eau.

#### SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

**PROCÉDURE DE MANUTENTION** Obtenir les instructions spéciales avant utilisation du produit. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Éviter tout contact lors de la grossesse et de l'allaitement. Porter l'équipement de protection personnelle approprié. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler les brouillards/les vapeurs/les émanations. Se laver à fond après la manutention du produit. Tenir les contenants hermétiquement fermés.

**PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR L'ENTREPOSAGE** Conserver les contenants à l'abri de toute chaleur excessive et du gel. Tenir les contenants hermétiquement fermés quand ils ne sont pas utilisés. Protéger les contenants de tout dommage physique.

#### SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

APPELLATION CHIMIQUE	LIMITES D'EXPOSITION EN MILIEU DE TRAVAIL				
	ALBERTA	ONTARIO	COLOMBIE-BRITANNIQUE	OSHA	ACGIH
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylénediamine	Information non disponible.				
Dioxyde de titane	TWA : 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA : 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA : 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA : 15 mg/m <sup>3</sup>	TWA : 10 mg/m <sup>3</sup>
Silice cristalline	TWA :	TWA :	TWA :	TWA :	TWA :

**MS DÉTAIL DE IKO**

(quartz)	0,025 mg/m <sup>3</sup>	0,1 mg/m <sup>3</sup>	0,025 mg/m <sup>3</sup>	0,5 mg/m <sup>3</sup>	0,025 mg/m <sup>3</sup> (poussières inhalables)
Dibuthylétain diacétyldiacétonate	Information non disponible.	Information non disponible.	Information non disponible	TWA : 0,1 mg/m <sup>3</sup> (composés organo-stanniques comme Sn)	TWA : 0,1 mg/m <sup>3</sup> (composés organo-stanniques comme Sn) STEL : 0,2 mg/m <sup>3</sup> (composés organo-stanniques comme Sn)
Noir de carbone	TWA : 3,5 mg/m <sup>3</sup>	TWA : 3,0 mg/m <sup>3</sup>	TWA : 3,0 mg/m <sup>3</sup>	TWA : 3,5 mg/m <sup>3</sup>	TWA : 3,5 mg/m <sup>3</sup>

**MESURES D'AMÉNAGEMENT** Utiliser une ventilation générale adéquate.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :**

**PROTECTION RESPIRATOIRE** Généralement pas exigée. Porter une protection respiratoire si la ventilation est inadéquate.

**PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS** Porter une tenue de travail à pantalon long et manches longues. Porter des gants de protection contre les produits chimiques faits de nitrile ou de néoprène.

**PROTECTION DES YEUX** Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

**MESURES D'HYGIÈNE** Exécuter les travaux en respectant les règles d'hygiène industrielle et les bonnes pratiques de sécurité. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'exécution des travaux. À la fin du travail, se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Retirer les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser.

**AUTRES CONTRÔLES** Information non disponible.

**SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

APPARENCE (ÉTAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.)	Pâte grise
ODEUR	Faible odeur
SEUIL OLFACTIF	Information non disponible.
pH	Information non disponible.
POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION	Information non disponible.

## MS DÉTAIL DE IKO

POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION	Information non disponible.
POINT D'ÉCLAIR	Information non disponible.
TAUX D'ÉVAPORATION	Information non disponible.
INFLAMMABILITÉ	Information non disponible.
LIMITES SUPÉRIEURES/ INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ/ D'EXPLOSIVITÉ	Information non disponible.
PRESSION DE VAPEUR	Information non disponible.
DENSITÉ DE VAPEUR	Information non disponible.
POIDS MOLÉCULAIRE	Information non disponible.
SOLUBILITÉ(S)	Information non disponible.
COEFFICIENT DE DISTRIBUTION : N-OCTANOL/EAU	Information non disponible.
TEMPÉRATURE D'AUTO- INFLAMMATION	> 200°C (> 392°F)
DENSITÉ RELATIVE	1,3-1,7
VISCOSITÉ	Information non disponible.

**SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

## RÉACTIVITÉ :

STABILITÉ CHIMIQUE	Ce produit est stable lorsqu'il est entreposé et manutentionné comme prescrit/indiqué
POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune réaction dangereuse lorsque le produit est entreposé et manutentionné selon les instructions. Ce produit est chimiquement stable.
CONDITIONS À ÉVITER	Conserver à l'abri de la chaleur. Tenir éloigné de toute source d'inflammabilité. Tenir éloigné des matières incompatibles, comme les agents oxydants.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES	Acides et bases. Puissants agents oxydants.
PRODUITS DE	La décomposition ne se produira pas si le produit est manutentionné

## MS DÉTAIL DE IKO

DÉCOMPOSITION et entreposé correctement. En cas d'incendie, des oxydes de DANGEREUX carbone (CO et CO<sub>2</sub>), des émanations et de la fumée peuvent être générés.

## SECTION 11 – RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ

TOXICITÉ  
AIGUË/CHRONIQUE

Ce produit n'a pas fait l'objet d'essais. L'indication est déduite des propriétés des composants individuels.

Les fillers sont encapsulés et ne sont pas susceptibles d'être relâchés dans des conditions normales d'utilisation. Les expositions aux substances dangereuses (comme les poussières ou brouillards) en suspension dans l'air peuvent être provoquées par les activités de pulvérisation, de sablage ou de meulage.

MISE EN GARDE : ce produit peut contenir de la silice cristalline (quartz). Le volume 68 des monographies du CIRC de 1997 déclare qu'il y a des preuves suffisantes selon lesquelles l'inhalation de la silice cristalline cause le cancer chez les humains. Classification du CIRC : Groupe 1.

MISE EN GARDE : ce produit peut contenir du dioxyde de titane. Le CIRC a déclaré que le dioxyde de titane peut être cancérigène pour les humains. Classification du CIRC : Groupe 2B.

MISE EN GARDE : ce produit peut contenir du noir de carbone. Le CIRC a déclaré que le noir de carbone peut être cancérigène chez les humains. Classification du CIRC : Groupe 2B.

NOM CHIMIQUE	CL50	DL50
N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthyléthyldiamine	1,49 mg/L brouillard (inhal-rat, 4H)	2 413 mg/kg (oral-rat); >2 000 mg/kg (dermal-lapin)
Dioxyde de titane	Sans objet	>10 000 mg/kg (oral-rat)
Dibuthylétain diacétyldiacétonate	Sans objet	Sans objet
Silice cristalline, quartz	Sans objet	500 mg/kg (oral-rat)
Noir de carbone	Sans objet	>8 000 mg/kg (oral-rat); >3 000 mg/kg (dermal-lapin)
Composants non dangereux et autres sous la limite à déclarer	Sans objet	Sans objet



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1253

### MS DÉTAIL DE IKO

TOXICITÉ ORALE AIGUË :	Toxicité aiguë estimée à >2 000 mg/kg. Méthode : calcul. Pratiquement pas toxique après une ingestion unique.
TOXICITÉ CUTANÉE AIGUË :	DL50 (lapin) : >2 000 mg/kg. Méthode : calcul. Pratiquement pas toxique après un contact cutané unique.
TOXICITÉ AIGUË PAR INHALATION :	Toxicité aiguë estimée à >20 mg/L Temps d'exposition : 4h. Méthode : calcul. Pratiquement pas toxique après inhalation.
CONDITIONS MÉDICALES EXISTANTES POUVANT ÊTRE AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION	Information non disponible.
PRINCIPALE VOIE D'EXPOSITION	Inhalation
EFFETS SUR LA SANTÉ :	
YEUX	Le contact peut causer une irritation oculaire. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut causer une irritation mécanique (abrasion).
PEAU	Peut causer une irritation. Peut provoquer une sensibilisation cutanée ou autre réaction allergique.
INHALATION	L'inhalation des vapeurs peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
INGESTION	L'ingestion de ce produit peut provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées.
STOT (TOXICITÉ PARTICULIÈRE POUR UN ORGANE PRÉCIS) - EXPOSITION UNIQUE	Sur la base des informations disponibles, on ne s'attend à aucune toxicité particulière pour un organe précis après une exposition unique.
STOT (TOXICITÉ PARTICULIÈRE POUR UN ORGANE PRÉCIS) - EXPOSITION RÉPÉTÉE	Quartz et cristobalite : peuvent endommager les organes (poumons) lors d'exposition prolongée ou répétée (inhalation). Les particules de poussière respirables contenant de la silice cristalline peuvent être générées lors du broyage. On ne connaît aucun danger associé à ce matériau lorsqu'il est utilisé selon les recommandations.



**MS DÉTAIL DE IKO****CANCÉROGÉNÉCITÉ**

Cette formule contient des fillers dangereux, mais qui ne le sont pas s'ils sont mouillés ou encapsulés. Toutefois, si la formule est réduite à des poussières inhalables à cause d'activités de meulage, ou encore si elle est mise en poudre en suspension dans l'air, la poudre est alors considérée comme étant un matériau dangereux.

Le dioxyde de titane est répertorié par le CIRC comme possiblement cancérogène pour les humains : Groupe 2B.

Le noir de carbone est répertorié par le CIRC comme possiblement cancérogène pour les humains : Groupe 2B.

En juin 1997, le CIRC a classé la silice cristalline (quartz et cristobalite) comme cancérogène pour les humains. Le CIRC a déclaré que la silice cristalline inhalée sous forme de quartz ou de cristobalite de source professionnelle est cancérogène pour les humains (Groupe 1).

**TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION :****DÉVELOPPEMENT DE LA PROGÉNITURE**

Peut nuire au fœtus.

**FONCTIONS SEXUELLES ET FERTILITÉ**

Peut nuire à la fécondité.

**MUTAGÉNÉCITÉ DES CELLULES GERMINALES**

Peut provoquer des anomalies génétiques.

**SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUE****ÉCOTOXICITÉ**

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ**

Information non disponible.

**BIODÉGRADATION ET MOBILITÉ**

Information non disponible.

**POTENTIEL DE BIOACCUMULATION**

Information non disponible.

**SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS****RECOMMANDATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

Éliminer le contenu et/ou le contenant conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et/ou internationaux.



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 1253

### MS DÉTAIL DE IKO

#### SECTION 14 – INFORMATION SUR LE TRANSPORT

CLASSIFICATION TMD Non réglementé comme marchandise dangereuse.

#### SECTION 15 – RÉGLEMENTATIONS

SIMDUT – USAGE HOMOLOGUÉ Le présent produit a été classé conformément aux critères de danger du CPR (Règlements sur les produits contrôlés du Canada) et la fiche de données de sécurité comprend tous les renseignements exigés par le CPR (SIMDUT 2015). Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT 2015.

INVENTAIRE DU CANADA Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

#### SECTION 16 – AUTRE INFORMATION

DATE DE RÉVISION DE LA FDS (FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ) Le 23 janvier 2018

REPLACE LA FICHE SIGNALÉTIQUE/DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EN DATE DU 30 juin 2017

FDS PRÉPARÉE PAR Service de santé, sécurité et environnement

INFORMATION GÉNÉRALE 1-888-766-2468

SITE WEB [www.iko.com](http://www.iko.com)

AUTRES INFORMATIONS/ DÉNÉGATIONS DE RESPONSABILITÉ Lire cette fiche de données de sécurité (FDS) avant la manutention ou la mise au rebut du présent produit.

L'information sur la sécurité du présent produit est fournie dans le but d'aider nos clients en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Nous avons pris les mesures raisonnables pour veiller à ce que les méthodes d'essai et les sources des données soient exactes et fiables; toutefois, nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne leur exactitude. Étant donné que les conditions et les méthodes de manutention et d'utilisation du présent produit sont hors de notre contrôle, nous ne pouvons en assumer la responsabilité et déclinons toute responsabilité pour les dommages découlant de ou présentant un lien avec la manutention, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination du présent produit.